



## Groupe des élus communistes et républicains

Conseil municipal du 12 Décembre 2016

Délibération N°1

Intervention : Josette Durlin

La chambre régionale de la cour des comptes émet des observations. Elle est constituée de magistrats mais ce n'est pas le juge des collectivités, ces avis sont élaborés à l'aune de la politique nationale. C'est aux élus que revient de déterminer la politique pour laquelle les électeurs leur ont fait confiance et les choix qui en découlent.

Mais la politique d'austérité actuelle érode gravement les marges de manœuvre des municipalités et des collectivités territoriales. En cause la baisse des dotations de l'état, pointée du doigt par l'association des maires de France.

Cette baisse de la DGF correspond à un manque à gagner de 10 milliards sur 3ans, pour Floirac c'est 1,4 Million d'€.en 2015 soit moins 30% depuis 2013. Ce budget rentre dans la ligne de 5 années de réduction continue des dotations de l'état , de la réduction des moyens pour les collectivités territoriales et donc de leurs capacité à répondre aux besoins des citoyens et des territoires.

Alors que le coût du CICE est de 44 milliards, ce crédit d'impôt profite aux très grosses entreprises et ne sert pas à l'emploi mais à enrichir les actionnaires, ce sont 11 milliards ponctionnés sur les collectivités locales pour le financer.

Quel gâchis quand on sait que ces milliards pourraient justement être alloués à l'investissement public et pourraient constituer la clé de la reprise économique et des créations d'emplois.

Le document qui nous est soumis fait le constat de ces diminutions des dotations aux communes mais ne préconise que des solutions ancrées dans les logiques comptables de réduction des dépenses, encore plus d'économie, moins d'agents du service public etc ...alors que d'autres voies devraient être approfondies. (nous ne développerons pas ici l'argent que représente l'évasion fiscale..)

Ce sont en fait sur les ménages qu'est reporté le coût de cette austérité. Si le produit a été atteint à Floirac pour 2016 c'est aussi avec la participation de 62% des foyers fiscaux Floiracais (ménages) et par la suppression des abattements de la TH . Donc on demande aux ménages de payer les renoncements de l'état à une véritable réforme de la fiscalité locale.